
Les défis de l'Égypte du président Sissi

Denis Bauchard

Avril 2015

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

ISBN : 978-2-36567-374-7
© Tous droits réservés, Ifri, 2015

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Auteur

Denis Bauchard est conseiller pour le Moyen-Orient à l'Institut français des relations internationales.

À sa sortie de l'École nationale d'administration, il a mené une longue carrière diplomatique, qui l'a conduit notamment à s'intéresser au monde arabe. Il a été attaché financier pour les pays des Proche et Moyen Orient, ministre conseiller, chargé des questions économiques à la mission permanente de la France auprès des Nations unies, ambassadeur en Jordanie puis directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministre des Affaires étrangères. Il a également été président de l'Institut du monde arabe.

Résumé

L'Égypte – qui a connu en quatre ans deux révolutions, quatre présidents et trois constitutions – semble entrée dans une phase de stabilisation et de reconstruction politique et économique.

L'armée, après une période de retrait apparent, a repris le pouvoir et rétabli l'ordre. Les maladresses, voire l'incompétence de l'équipe de Mohamed Morsi, mais également l'hostilité que le pouvoir des Frères musulmans a suscitée dans « l'État profond », expliquent cette « normalisation ». Élu par un scrutin quasi plébiscitaire, le général Sissi bénéficie d'une réelle popularité. Par des gestes forts, il cherche à rassurer une population qui, lasse du chaos, souhaite retrouver sécurité et emploi.

Le président Sissi ne veut pas apparaître comme le restaurateur d'un ordre ancien. En rupture avec l'ère Moubarak, il entend gouverner autrement grâce à l'appui d'une nouvelle génération. Le premier défi qui l'attend est la reconstruction des institutions. La première échéance est celle des législatives, à l'automne prochain, qui pourraient bien se dérouler dans un contexte de dégradation des libertés publiques et d'atteintes aux Droits de l'Homme, qui touchent une Confrérie durement réprimée mais aussi les opposants libéraux. La stabilité politique ne sera assurée que si les nouvelles institutions associent les différentes sensibilités égyptiennes à la vie politique. Par ailleurs, la relance de l'économie est un autre défi. L'appui financier massif des pays du Golfe et le succès de la conférence de Charm el-Cheikh sont des éléments favorables à la reprise des investissements et de la croissance. Enfin, le terrorisme est un autre défi majeur que doivent affronter les autorités dans le Sinaï.

La politique étrangère du président Sissi est axée en priorité sur la volonté d'assurer la sécurité du pays. Trois zones appellent une attention particulière : la Libye, la bande de Gaza et le Yémen. Cette politique vise aussi à diversifier les relations extérieures de l'Égypte : avec la Russie, l'Europe et la France, et la Chine. Malgré quelques crispations, l'alliance stratégique avec les États-Unis ne sera pas durablement affectée. L'Égypte est de retour en tant que grande puissance régionale et veut reprendre le leadership du monde arabe comme on l'a constaté au récent sommet de la Ligue arabe de Charm el-Cheikh. Le Caire joue à nouveau dans la cour des Grands.

Sommaire

INTRODUCTION	4
L'ARMÉE AU POUVOIR	6
L'échec des Frères musulmans.....	6
Le démantèlement de la Confrérie	8
Un général charismatique	9
Un rôle renforcé pour l'armée.....	11
L'ÉGYPTE FACE À SES DÉFIS	12
Répondre aux aspirations démocratiques.....	12
Un multipartisme apparent	12
Un multipartisme maintenu pour les prochaines élections	13
Un contexte de dégradation des libertés publiques	14
Restaurer la croissance	16
Lutter contre le terrorisme	18
UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ENTRE RUPTURE ET CONTINUITÉ.....	21
Une priorité majeure : assurer sa sécurité immédiate	21
Conforter la relation avec les pays du Golfe	24
Diversifier ses partenariats.....	24
La remise en cause des relations avec les États-Unis ?.....	25
Réinvestir la Ligue arabe	26
CONCLUSION.....	28
RAPPEL CHRONOLOGIQUE.....	29

Introduction

En arrivant au Caire près de quatre ans après la révolution de la place Tahrir, nul changement significatif ne frappe. L'agglomération de près de vingt millions d'habitants connaît toujours les mêmes embouteillages, les mêmes voitures de luxe côtoyant des véhicules qui ne semblent tenir que par la rouille, et les mêmes charrettes tirées par des ânes. Autour de la place Talaat Harb, tard dans la nuit, les magasins fortement éclairés offrent au choix des complets vestons ou des habits traditionnels. Il en est de même au souk Khân el-Khalili, où chaque métier et chaque type de commerce ont leur place précise. La foule y est toujours dense, y compris dans les cafés et restaurants situés en face de l'université Al-Azhar. Si le hijab est de rigueur chez les femmes, beaucoup de jeunes filles portent pourtant chemisier moulant et jeans à la mode. Le café Fishawi, cher à l'écrivain Naguib Mahfouz, est toujours aussi fréquenté. Même affluence au parc paysager Al-Azhar, aménagé sur une décharge publique par la fondation de l'Aga Khan : il attire, malgré son entrée payante, un public familial nombreux qui pique-nique, danse et déjeune dans ses différents restaurants. Les jeunes mariés viennent s'y faire photographier.

Après avoir connu en quatre ans deux révolutions, quatre présidents et trois constitutions, l'Égypte semble retrouver une vie normale, même si plusieurs signes laissent penser que quelque chose a changé. De fait, après une période chaotique, le pays est entré dans une période de stabilisation et de reconstruction politique et économique qui n'est pas encore terminée.

Lorsqu'on traverse le quartier des ministères, à proximité de la place Tahrir, on constate que chaque bâtiment officiel est protégé par des murs en béton pour casser le souffle d'éventuelles charges explosives. Des militaires casqués et armés montent la garde. Des chevaux de frise sont pré-positionnés. Le siège de l'ancien parti – le Parti national démocratique –, incendié en janvier 2011 par les manifestants, reste une carcasse vide. Le Musée égyptien, habituellement animé par des groupes de touristes, est désert. La place Tahrir, réaménagée, est vide de manifestants et les marchands de souvenirs révolutionnaires ont disparu. Toutefois, les grandes fresques qui célèbrent la révolution et couvrent les murs de l'université américaine, située à proximité de la place Tahrir, sont toujours visibles.

De fait, l'armée, après une période de retrait apparent, a repris directement le pouvoir et rétabli l'ordre. Le maréchal Sissi, qui bénéficie d'un large soutien de l'opinion publique, doit faire face à de nombreux défis : politiques, avec la mise en place de nouvelles institutions ; économiques, avec la nécessité de faire redémarrer une économie sinistrée par les troubles révolutionnaires ; et sécuritaire, avec un risque terroriste qui se manifeste au quotidien. L'Égypte, qui a toujours été le centre de gravité du monde arabe, entend affirmer à nouveau son leadership, se présenter comme une puissance régionale, et jouer dans la cour des Grands.

L'armée au pouvoir

Depuis le renversement de la monarchie en 1952, l'armée a toujours été au pouvoir. Trois présidents successifs – Gamal Abdel Nasser, Anouar el-Sadate et Hosni Moubarak – furent les garants de ce pouvoir : ils se sont appuyés sur elle, ont promu ses intérêts et ont renforcé son rôle dans le pays. Lors de la révolution de 2011, l'armée a laissé la police en première ligne pour faire face aux manifestants. Face à l'ampleur du mouvement révolutionnaire et à l'incapacité de la police à assurer l'ordre, elle reprend l'initiative des commandes. En février 2011, le maréchal Tantaoui, ministre de la Défense et commandant en chef des forces armées, oblige le président Moubarak à lui remettre ses pouvoirs : un Conseil suprême des Forces armées (CSFA) est institué, la constitution est suspendue, et le parlement est dissous. Tantaoui promet une transition pacifique vers un pouvoir civil élu : de fait, des élections législatives et présidentielles sont organisées. Lorsque Mohamed Morsi est élu le 24 juin 2012, le maréchal Tantaoui, qui *de facto* exerçait les fonctions de chef de l'État, lui remet ses pouvoirs tout en conservant la présidence du CSFA. Le message diffusé par l'armée est son refus de gouverner, étant entendu que ses intérêts seront sauvegardés, et qu'elle reste garante de l'unité et de la cohésion du pays. De fait, lors de l'élection présidentielle, sa préférence va plutôt à Ahmed Shafik, mais elle ne remet pas en cause la courte victoire de Morsi (51,7 % des voix). La suite des événements a montré que sa vigilance restait malgré tout totale. Face au chaos grandissant et aux dérives de la politique des Frères musulmans, elle a repris un pouvoir qu'elle assure désormais directement, et sort renforcée de quatre ans de crise.

L'échec des Frères musulmans¹

La présidence de Mohamed Morsi aura duré un an. Elle aura été fertile en rebondissements et en coups de force de part et d'autre. La vague du mouvement Tamarod, spontanée au départ mais rapidement encouragée voire organisée en sous-main, s'étend à toute l'Égypte : elle parvient à réunir 15 millions de signatures et

1. Lire à ce propos *L'Égypte en révolutions*, publié aux PUF en 2015 sous la direction de Bernard Rougier et Stéphane Lacroix, en particulier l'introduction de Bernard Rougier et le chapitre « Les causes d'un échec » de Patrick Haenni.

plusieurs millions de manifestants, et conduit à la destitution par l'armée du président le 3 juillet 2013. Comment expliquer l'échec du premier président égyptien élu démocratiquement ? Son échec est d'abord la sanction des erreurs et maladresses d'un mouvement qui n'avait manifestement ni les cadres, ni les compétences pour exercer efficacement le pouvoir. Mohamed Morsi ne s'est pas montré à la hauteur de ses responsabilités. Il n'était d'ailleurs que *primus inter pares*, la Confrérie ayant une direction collégiale et secrète. Il est probable que l'influence de Khairat Al-Chater, choisi au départ comme candidat par la Confrérie, a été majeure.

Face à l'hostilité de la Cour constitutionnelle qui, dès juin, avait dissous l'Assemblée du peuple, le pouvoir choisit, le 22 novembre 2012, l'épreuve de force en ayant recours à la déclaration constitutionnelle qui accorde aux décisions de l'exécutif l'immunité juridique et révoque le procureur général. Dans le même temps, la préparation de la nouvelle Constitution se fait dans l'affrontement. Les partis boycottent les travaux préparatoires, et elle est adoptée en décembre 2012 par référendum, mais avec un taux de participation particulièrement faible (32 %). En réalité, sous la pression du parti salafiste Al-Nour, cette constitution met l'islam au cœur des institutions et introduit un contrôle de la conformité à la charia par les religieux. Cette évolution affecte la légitimité du président, qui est désormais contestée dans la rue où les heurts violents se multiplient. Il est clair cependant que, d'emblée, « l'État profond », qui réunit en particulier l'armée, la police et la justice, s'oppose à cette tentative de pouvoir hégémonique. Les juges, en particulier ceux de la Cour constitutionnelle, affirment leur indépendance en contrant les décisions du pouvoir. La police laisse faire les manifestants. Le nouveau ministre de la Défense, le général Abdel Fattah Al-Sissi, met en garde dès janvier 2013 le président Morsi contre « la poursuite du conflit entre les forces politiques sur la marche des affaires de l'État [qui] risque[rait] de conduire à l'effondrement de l'État² ». La Confrérie développe une politique sectaire de « frèrisation » des institutions, qui pourrait déboucher sur un changement de régime. Le président apparaît isolé, alors que les partis et la population rejettent de plus en plus violemment un pouvoir paralysé et sans véritable programme de gouvernement. Ce dernier réussit à mobiliser contre lui à la fois les nostalgiques de l'ancien régime, les partis politiques et les forces libérales qui avaient initié la révolution de la place Tahrir en janvier 2011.

2. Déclaration du général Abdel Fattah Al-Sissi sur la page Facebook de l'armée égyptienne, citée par E. Blair et T. Perry in « Mise en garde de l'armée face aux violences en Égypte », *Reuters*, 29 janvier 2013, disponible sur : <fr.reuters.com/article/topNews/idFRPAE90S01020130129>.

Le démantèlement de la Confrérie

La seconde révolution débute le 30 juin 2013 et débouche sur la destitution et l'arrestation du président Morsi. Face aux voix qui, en Égypte comme à l'étranger, et en particulier aux États-Unis, s'élèvent contre la destitution d'un président démocratiquement élu, l'armée récuse l'accusation de coup d'État, soulignant que le président avait lui-même pris des décisions inconstitutionnelles et avait ainsi perdu sa légitimité. Cette révolution s'accompagne d'une répression sans état d'âme des manifestations de soutien au président déchu. Les principaux responsables de la Confrérie sont arrêtés ou en fuite. Les procès se multiplient : près de 1 400 condamnations à mort sont prononcées durant l'année 2014 par les tribunaux – beaucoup le sont par contumace et une seule a été exécutée à ce jour. Au total, cette reprise en main se traduit par près de 3 000 morts, dont officiellement 627 sur la seule place Rabaa Al-Adawiya, le 13 août 2013. Par ailleurs, 40 000 prisonniers sont regroupés dans des camps improvisés. Les activités de la Confrérie sont interdites : le 25 décembre 2013, elle est déclarée organisation terroriste. Son réseau social de dispensaires et d'écoles est passé sous le contrôle de l'État. Depuis lors, tout attentat lui est officiellement imputé et l'amalgame est fait entre les Frères musulmans, le mouvement Ansar Beit Al-Maqdis qui se développe dans le Sinaï et Daech. De fait, l'organisation est décapitée et les cadres intermédiaires semblent avoir été eux aussi arrêtés. Il est difficile de savoir si la Confrérie a pu préserver un réseau clandestin. Il est probable que des cellules de base, souvent familiales, subsistent sans que l'organisation elle-même puisse véritablement fonctionner : elle va sans doute ainsi disparaître comme force politique pendant quelque temps.

On peut se demander si une réaction aussi brutale était indispensable alors que la Confrérie, discréditée, n'apparaissait plus comme une force menaçant véritablement le pouvoir de l'armée. Ancrée profondément dans une partie de la population depuis près d'un siècle, la Confrérie conserve des bastions comme le Fayoum, ou certaines villes du delta du Nil. Son influence demeure dans certaines institutions religieuses, y compris l'université Al-Azhar. On peut craindre également que ses éléments les plus radicaux, qui se recrutent en particulier chez les jeunes – un vrai clivage générationnel existe – ne basculent dans le terrorisme. Ce risque a sans doute été évalué et un débat existe au sein du pouvoir : l'accusation de terrorisme pourrait devenir une prophétie auto-réalisatrice. Mais l'*establishment* militaire considère que la tolérance montrée par le président Moubarak a permis à la Confrérie d'étendre son influence et facilité sa prise du pouvoir, et qu'il convient de l'éradiquer une fois pour toutes.

Un général charismatique

Lorsque le Conseil suprême des Forces armées est mis en place, les téléspectateurs aperçoivent pour la première fois le général Sissi, son plus jeune membre. Celui-ci est à l'époque chef des Renseignements militaires. Il est soutenu par le maréchal Tantaoui, et ses qualités intellectuelles et professionnelles, comme sa réputation d'intégrité, en font un successeur d'autant mieux accepté par le président Morsi qu'il a la réputation d'être d'une grande piété. En effet, ne porte-t-il pas la *zebiba*³, signe caractéristique des « bons croyants » ? Candidat de l'armée au poste de ministre de la Défense, il est de nouveau pressenti par l'*establishment* militaire pour être candidat à l'élection présidentielle. Dans un premier temps, il semble qu'il se soit fait prier : ce qui contribue à expliquer son comportement prudent dans sa marche vers le pouvoir. Le 9 octobre 2013, il dit ne pas exclure de se présenter à l'élection présidentielle et le 11 janvier 2014 il déclare qu'il sera candidat « si le peuple le demande⁴ ». Le 27 janvier 2014, promu maréchal, l'armée encourage Sissi à répondre à l'appel du peuple. Le 26 mars, il annonce qu'il quitte ses fonctions au sein de l'armée pour se présenter à l'élection, et il est élu le 29 mai 2014 dans un scrutin aux allures de plébiscite, avec 97 % des voix, mais un taux de participation relativement faible (47,5 %), les Frères musulmans et la plupart des partis libéraux ayant préconisé le boycott du scrutin.

Depuis lors, sa popularité s'est renforcée, au point qu'une véritable « sissimania » se développe, sans pour autant que le culte de la personnalité soit, pour l'instant, véritablement encouragé. En effet, les portraits publics du président sont rares. Pour ceux qui l'ont approché, l'homme est manifestement habile, charismatique, accessible. Il sait écouter et a un évident sens politique, multipliant gestes ou actions symboliques. La remise en ordre de l'État est ressentie positivement, et le discours sécuritaire rassure à un moment où la menace terroriste reste forte. De même, le retour du pays sur la scène arabe et internationale flatte le nationalisme égyptien. Quant à l'attitude critique du nouveau président à l'égard des États-Unis, elle ne peut que recevoir un large assentiment d'une population spontanément anti-américaine.

Plusieurs gestes ont contribué à renforcer l'adhésion d'une grande majorité de l'opinion à sa personne.

3. La *zebiba* résulte des prosternations quotidiennes pour la prière : hyperpigmentation de l'épiderme, un calot de peau apparaît au front des croyants qui pratiquent les cinq prières journalières.

4. Discours prononcé par le général Sissi, cité par A. Bucciante in « Égypte : le général Al-Sissi candidat à la présidentielle "si le peuple le réclame" », *RFI*, 11 janvier 2014, disponible sur : <www.rfi.fr/moyen-orient/20140111-egypte-general-abdel-fattah-al-sissi-candidat-presidentielle-morse/>.

Son discours à la mosquée Al-Azhar, le 28 décembre 2014, par son caractère direct – « Nous devons révolutionner notre religion.⁵ » – a sidéré le public officiel et les religieux présents, mais a été reçu favorablement par l'opinion libérale. En juin 2014, sa visite à une jeune femme qui avait été violée lui a acquis la sympathie des femmes. Sa présence, début 2015, dans une église copte – geste sans précédent –, l'intervention aérienne en Libye après l'assassinat, le 15 février 2015, de 21 coptes par Daech, a renforcé sa popularité dans cette communauté, relayée par le pape Théodoros II qui lui a apporté son soutien dès la destitution de Morsi. Son aisance avec les jeunes – il a accepté à plusieurs reprises des séances de *selfies* avec eux – marque une rupture, et donne l'image d'un président simple et accessible. La lutte affichée contre la corruption et la vigilance sur ce point à l'égard des ministres ne peuvent que satisfaire une opinion qui dénonce de telles pratiques.

Son instinct le conduit cependant à s'entourer quasi exclusivement de conseillers venant de l'armée, à quelques exceptions près comme Faiza Aboul Naga, conseillère à la Sécurité nationale, ou son porte-parole, Alaa Youssef. Mohamed Heikal, ancien rédacteur en chef d'*Al-Ahram* et conseiller de Nasser, maintenant âgé de 91 ans, semble également un visiteur du soir apprécié. Mais Sissi ne dispose pour l'instant ni de conseiller diplomatique ni de conseiller économique.

Il est clair que le nouveau président entend s'inscrire dans une rupture par rapport à l'ère d'Hosni Mubarak, à commencer, comme on peut le constater, par le style. Même si les *foulouls*⁶, ou tout au moins certains d'entre eux, sont de retour, il a refusé de réenregistrer l'ancien parti officiel, le Parti national démocratique (PND). Un changement de génération est en train de s'opérer, aussi bien dans la vie politique que dans l'armée. Sissi assume les deux révolutions – celle de janvier 2011 et celle de juillet 2013 –, et entend répondre aux deux préoccupations majeures de la population, l'emploi et la sécurité. Ainsi ses deux priorités sont-elles le développement de l'économie – la conférence de Charm el-Cheikh en ébauche une réponse –, et la lutte contre le terrorisme.

5. Extrait du discours du président Sissi, disponible sur : <www.memri.fr/2015/01/06/le-president-egyptien-al-sissi-a-al-azhar-nous-devons-revolutionner-notre-religion/>.

6. Terme désignant les anciens cadres du Parti national démocratique (PND).

Un rôle renforcé pour l'armée

Sur ces deux points, le président s'appuie sur une armée qu'il veut mobiliser non seulement contre le terrorisme dans le Sinaï, mais également à l'extérieur comme le montre son engagement – pour l'instant, ponctuel –, en Libye ou au Yémen. Cette armée compte 50 000 hommes et est susceptible d'être projetée rapidement sur un champ d'intervention. Elle a ainsi retrouvé pleinement son rôle, voire l'a renforcé – notamment dans le champ économique – par rapport à la période Mubarak. Il est probable que l'ambition du président déchu de voir son fils lui succéder a contribué à son lâchage par l'armée. Le nouveau ministre de la Défense et commandant en chef, le général Sedki Sobhi, est plus un technicien qu'un politique. Le président Sissi s'appuie davantage sur le général Mahmoud Hégazy, nouveau chef d'État-major, qui était son bras droit lorsqu'il était à la tête des Renseignements militaires, qui constituent l'aristocratie de l'armée et dont l'influence reste majeure. L'armée retrouve sa place également dans l'administration civile, où elle occupe des postes de responsabilité. Son empire économique, aussi important que diversifié – des industries d'armement aux centrales électriques en passant par des chaînes d'hôtels – est repris en main et élargi. Des généraux sont ainsi patrons, non seulement de grandes entreprises publiques – comme la Compagnie du canal de Suez –, mais également d'entreprises soi-disant privées. Le ministre de la Production militaire, Ibrahim Younes, placé sous la tutelle du ministre de la Défense, en assure la gestion et le développement. L'essentiel des grands projets, financés par les pays du Golfe, notamment le doublement du canal de Suez et la création de la future capitale, relève de ce ministère.

Cette place éminente de l'armée n'est pas sans conséquences sur la vie politique, soulevant ainsi la question suivante : le régime est-il redevenu une dictature militaire ?

L'Égypte face à ses défis

Répondre aux aspirations démocratiques

Un multipartisme apparent

Si l'on juge le caractère démocratique d'un pays à l'aune du nombre de ses partis politiques, l'Égypte est effectivement une démocratie. Aux anciens partis comme le *Wafd* se sont ajoutés une centaine de partis apparus à l'occasion de la révolution de la place Tahrir et de la première élection démocratique de l'Égypte, en novembre 2011. Ils sont cependant très inégaux en termes de représentativité ou d'influence. Plusieurs grands courants se distinguent.

Certains partis se revendiquent de la gauche. Il en est ainsi du *Doustour*, fondé par Mohamed el-Baradei et dirigé actuellement par Hana Shukrallah. Ce parti est très critique vis-à-vis de la situation actuelle, mais son influence souffre de l'éloignement de son fondateur, qui réside à Vienne, et défend le boycott des prochaines élections législatives. Le parti social démocrate et le parti *Karama*, fondé par l'ancien candidat nassérien à la présidence, ainsi que de multiples petits partis à audience limitée, peuvent également relever de cette catégorie.

Au centre, outre le vénérable *Wafd*, on trouve le Parti des Égyptiens libres créés par Naguib Sawiris⁷, important et influent homme d'affaires. Son comité directeur, qui connaît actuellement des tensions compte tenu de la forte personnalité de son fondateur, inclut des musulmans. S'il a appuyé le départ du président Morsi, il se veut l'héritier de la révolution de janvier 2011. Il se présente comme le parti du renouveau et de la jeunesse, et utilise des méthodes innovantes de communication. Il est en réalité proche du pouvoir et des milieux d'affaires, et son soutien au président Sissi est explicite : il aura sans doute une place importante dans le futur Parlement.

Quant aux nostalgiques de l'ancien régime, ils se partagent entre le parti du Congrès d'Amr Moussa et le parti du Mouvement national égyptien que dirige Ahmed Shafik, ancien candidat malheureux à la présidentielle de 2012 face à Mohamed Morsi. Les

7. Riche homme d'affaires qui possède en particulier le groupe de télécommunications Orascom. Il développe ses investissements dans le domaine de l'audiovisuel. Propriétaire de la chaîne égyptienne ONTV, il vient de prendre le contrôle d'Euronews. Sa fortune est évaluée par Forbes à trois milliards de dollars.

islamistes, outre le parti salafiste Al-Nour qui a appuyé l'élection du président Sissi, se retrouvent dans plusieurs organisations créées par des personnalités qui ont rompu dès 2011 avec les Frères musulmans, notamment Aboul Foutouh qui dirige le parti Égypte Forte. Ces partis sont appelés à former des coalitions, voire à présenter une liste unique pour les prochaines législatives. De grandes manœuvres sont en cours, discrètement pilotées par le pouvoir.

On notera que le mouvement Tamarod, qui a contribué de façon décisive à la chute du président Morsi, n'a pu obtenir sa légalisation. Il en est de même, comme on l'a dit, pour l'ancien parti unique, le PND. Quant au parti Liberté et justice, émanation de la Confrérie, il a été dissous dès le 9 août 2014.

En fait, peu de partis – hormis, pour l'essentiel, ceux qui se réclament de la gauche – peuvent être classés dans l'opposition au président Sissi ; et leur score aux prochaines élections législatives sera probablement modeste. Leur présence est cependant utile pour apporter une caution démocratique au régime.

Un multipartisme maintenu pour les prochaines élections

Après l'adoption de la Constitution et l'élection du président en 2014, la reconstruction des institutions passe par des élections législatives, puis par des élections locales.

Les législatives annoncées pour le printemps n'auront lieu sans doute qu'à l'automne. La raison officielle est la nécessité de revoir la loi électorale suite à la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider deux de ses articles. L'un a trait au découpage des circonscriptions en fonction de la population, l'autre à l'éligibilité et au vote des Égyptiens binationaux. Cette révision pourrait se prolonger. Le président Sissi semble en effet vouloir gagner du temps, pour continuer à mettre en place son programme de réformes par décrets-lois, évitant ainsi de les présenter au futur Parlement. Par ailleurs, la mise en place de coalitions entre partis, voire d'une seule liste selon le souhait présidentiel, demandera du temps. Enfin, des discussions sont en cours pour modifier, le cas échéant, d'autres dispositions de la loi électorale. En effet, certains partis remettent en cause la grille de répartition des sièges, entre ceux qui seront pourvus par scrutin uninominal (40 %), ceux qui seront pourvus par scrutin de liste (40 % également) et ceux pourvus par le président lui-même (20 %), selon les catégories prévues dans la Constitution. Il est clair que cette disposition devrait favoriser l'émergence d'un Parlement où la place des opposants sera réduite.

Des élections locales suivront, sans doute en 2016, qui devront pourvoir 54 000 sièges d'assemblées locales de différents niveaux, dont un quart devrait être réservé aux femmes. Un quota est également prévu en faveur des coptes. Ces assemblées pourraient constituer, selon les autorités, des écoles d'apprentissage de la démocratie.

Un contexte de dégradation des libertés publiques

On constate cette dégradation tout d'abord au niveau de la liberté de la presse. Les médias gouvernementaux – télévision ou quotidiens publics comme *Al-Ahram* – reflètent naturellement le point de vue des autorités. Tel est également le cas de la plupart des médias privés qui se sont beaucoup développés à l'occasion de la révolution de 2011, notamment la chaîne de télévision ONTV possédée par Naguib Sawaris. Cette tendance à refléter les vues du gouvernement s'est affirmée sans que des mesures de censure n'aient été prises. La plupart des journalistes, par conviction ou par complaisance, se sont auto censurés. Quelques quotidiens, comme *Al-Chorouk* ou *Al-Masri Al-Youm*, conservent une certaine liberté de ton, voire émettent des jugements critiques à l'égard du pouvoir, mais à l'intérieur de lignes rouges encore imparfaitement définies. Celles-ci concernent aussi bien la politique intérieure que la politique extérieure, ou des problèmes de société ou de religion. Quant à l'humoriste Basem Youssef, qui n'avait pas ménagé le président Morsi, il a renoncé à son émission satirique à la suite de plaintes pour outrage à l'armée et a quitté le pays. Un espace de liberté existe encore sur certains sites ou blogs – notamment *Mada Masr* – qui ne sont utilisés qu'avec prudence par crainte de poursuites, voire d'emprisonnement. Le célèbre blogueur Alaa Abdel Fattah a ainsi été condamné à cinq ans de prison. Le procès largement médiatisé, visant plusieurs journalistes d'Al-Jazeera, a été perçu comme un avertissement des autorités égyptiennes. Les blogs qui s'exprimaient de façon souvent très libre, voire imprudente, et qui avaient fleuri pendant la première période de la révolution, disparaissent progressivement.

Ainsi la liberté de la presse est-elle en net recul, ce que constatent les grandes ONG internationales comme Reporters sans frontières. Dans son dernier rapport, RSF est particulièrement sévère et dénonce les poursuites et interpellations qui, en 2014, auraient frappé 30 journalistes. L'Égypte a été rétrogradée au 158^e rang du classement mondial de cette ONG en 2015.

Outre les menaces sur la liberté de la presse, les atteintes aux Droits de l'Homme sont dénoncées par plusieurs ONG internationales, notamment *Human Rights Watch* (HRW). Cette ONG, récemment contrainte de quitter l'Égypte, a publié en août 2014 un rapport qui revient, en particulier, sur les manifestations d'août 2013 sur la place Rabaa Al-Adawiya et sur le comportement des forces de l'ordre à cette occasion. Il se serait perpétré en une seule journée « l'un des plus importants massacres de manifestants de

l'histoire récente⁸ », causant la mort d'au moins 817 personnes, et constituerait « probablement un crime contre l'humanité⁹ ». D'autres ONG, sans utiliser un vocabulaire aussi fort, expriment leur inquiétude. Tel est le cas d'*Amnesty International* qui, dans son rapport publié le 11 février 2015, s'inquiète de la violation des droits fondamentaux – en particulier la liberté d'expression, d'association et de réunion –, et met en cause la loi liberticide n° 107 du 26 novembre 2013. Le rapport dénonce également arrestations arbitraires, tortures, procès inéquitables, ainsi que le nombre important de condamnations à mort. Des critiques comparables sont émises par les rares associations égyptiennes de défense des Droits de l'Homme actives comme le *Cairo Institute for Human Rights Studies*, qui s'inquiètent de leur avenir.

Le Conseil national des Droits de l'Homme, organisme « indépendant » qui rapporte au Parlement, a été saisi de nombreuses plaintes. Son président, Mohamed Fayek, qui eut une longue carrière politique commencée à l'époque de Nasser, tout en soulignant que les médias occidentaux ne rendent pas compte de la réalité égyptienne, ne cache pas que la loi n° 107 devrait être modifiée. Il se dit attaché à l'amélioration des « standards » en matière de Droits de l'Homme, mais considère que la lutte contre le terrorisme constitue une priorité. Il reconnaît toutefois qu'il n'y aurait pas de sécurité sans respect des Droits de l'Homme. Tout en récusant les accusations de HRW, qui aurait perdu selon lui toute crédibilité, il reconnaît le caractère sérieux des informations d'*Amnesty International*.

Il est clair que la lutte contre le terrorisme, qui vise non seulement les groupes relevant d'Ansar Beit Al-Maqdis, mais également les Frères musulmans, s'est parfois développée de façon indiscriminée et s'est accompagnée d'atteintes aux Droits de l'Homme. Ces atteintes visent aussi les forces libérales qui prennent désormais leurs distances à l'égard du pouvoir. Si ces atteintes ne semblent pas affecter le soutien de l'opinion publique, très sensibilisée à la menace terroriste, un malaise incontestable règne parmi les intellectuels¹⁰ qui, après avoir soutenu la révolution de janvier 2011 et s'être opposés à l'hégémonie des Frères musulmans, dénoncent un retour à des pratiques répressives qu'ils pensaient révolues.

8. Déclaration de Kenneth Roth, directeur exécutif de *Human Rights Watch*, citée in « Égypte : Le massacre de Rabaa et d'autres tueries constituent probablement des crimes contre l'humanité », *HRW*, 12 août 2014, disponible sur : <www.hrw.org/fr/news/2014/08/12/egypte-le-massacre-de-rabaa-et-d-autres-tueries-constituent-probablement-des-crimes>.

9. *Ibid.*

10. Lire l'article de Richard Jacquemond, « Les écrivains égyptiens entre révolution et contre-révolution », *Moyen-Orient*, n° 24, octobre-décembre 2014. <www.moyenorient-presse.com/?p=1675>.

Restaurer la croissance

L'économie égyptienne a toujours été fragile. Fondée sur quatre piliers essentiels – les revenus du canal de Suez, les transferts des travailleurs émigrés, le tourisme et les hydrocarbures –, elle a été sérieusement affectée d'abord par la crise économique de 2008, ensuite par les conséquences de la révolution de 2011. La croissance économique est indispensable à ce pays de 87 millions d'habitants dont la population progresse de 2,3 % par an, et qui doit fournir des emplois, notamment aux 500 000 jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail. Ainsi le retour à la croissance est-il un objectif prioritaire pour les autorités égyptiennes.

L'évolution des principaux indicateurs est préoccupante. La fréquentation touristique a brutalement chuté de plus de 40 % par rapport à 2010, année record avec plus de 14 millions de touristes, les revenus passant dans le même temps de 12,6 à 6 milliards de dollars. Une certaine remontée a pu être constatée en 2014, mais le déficit budgétaire atteint plus de 12 % pour cette année fiscale. Les investissements, tant nationaux qu'étrangers, en dépit d'une légère amélioration, sont à leur niveau le plus bas depuis 2004. Le taux d'inflation est de l'ordre de 10 % par an. L'Égypte, exportatrice d'hydrocarbures depuis 2012, est désormais importatrice nette. La balance des paiements courants, elle, est gravement déficitaire.

Malgré ces chiffres, la situation économique n'est pas aussi catastrophique qu'on pourrait le craindre. Le taux de croissance est resté positif, même si son niveau est bas, autour de 2 % sur la période 2010-2014. L'économie informelle – sans doute de l'ordre de 50 % du PIB – a joué un rôle amortisseur de la crise. En outre, malgré les troubles politiques, le gouverneur de la Banque centrale, comme les ministres des Finances successifs, ont pu amortir les chocs par une gestion aussi rigoureuse que possible au vu des circonstances.

De plus, l'Égypte dispose d'atouts structurels importants pour les investisseurs : une réelle diversification de l'économie, une classe entrepreneuriale dynamique, des marges bénéficiaires importantes compte tenu notamment du faible coût de la main-d'œuvre, un niveau d'endettement extérieur relativement faible, une stabilité – voire une hausse tendancielle – des deux piliers que sont les revenus tirés du Canal de Suez et les transferts des travailleurs émigrés, ces derniers atteignant près de 20 milliards de dollars en 2014.

La politique de réforme financière menée depuis 2013, conjuguée avec la stabilisation de la situation politique, a ramené la confiance des marchés dans l'économie égyptienne, sans l'intervention du FMI. Ainsi le ministère des Finances a décidé de supprimer sur cinq ans les subventions à la consommation énergétique. Il a également pris des mesures visant à augmenter les

recettes fiscales, notamment via les impôts sur les plus hauts revenus et les taxes sur le tabac et l'alcool. Une TVA généralisée devrait être mise en œuvre dans les prochains mois.

L'aide massive apportée par certains pays du Golfe, essentiellement l'Arabie Saoudite, Abou Dabi et le Koweït, sous différentes formes – dons, prêts concessionnels, dépôts en banque, prêts aux conditions du marché – a permis à l'Égypte de faire face à son déficit budgétaire et au déficit de sa balance des paiements. À ces divers titres, elle a reçu 21 milliards de dollars en 2014 et 13 milliards de dollars en 2015.

Le succès de la conférence économique de Charm el-Cheikh, ouverte le 15 mars 2015 par le président Sissi qui y a présenté son projet de « Développement d'une économie durable », devrait conforter la situation économique et le climat des affaires. C'est tout d'abord un succès politique, avec la présence de 22 chefs d'État ou de gouvernement, et un aréopage de présidents de grandes sociétés internationales. En témoignent également l'importance des contrats signés en marge de la conférence (plus de 36 milliards de dollars), et le nombre des *memorandums of understanding*, portant sur des projets à hauteur de 92 milliards de dollars. Ces contrats, ou MOU, concernent des investissements structurants, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, des transports et du logement, avec une présence remarquée de sociétés du Golfe ou de Chine. Parmi les projets les plus importants figure un projet de BP d'exploration et d'exploitation de champs de gaz dans le delta du Nil. À cette occasion a aussi été annoncé le lancement du projet de nouvelle capitale entre Le Caire et Suez, qui devrait représenter un investissement de 45 milliards de dollars et compter à terme près de deux millions d'habitants. Cette conférence a été présentée par les autorités égyptiennes comme un succès personnel du président Sissi, à qui la « communauté internationale », les milieux d'affaires internationaux et les grandes institutions financières auraient ainsi accordé leur confiance. La directrice du FMI a au demeurant donné un satisfecit à la politique économique suivie. Par-delà les effets d'annonce, l'événement marque une étape importante dans la politique de remise en ordre et de relance de l'économie.

Ainsi le retour à une croissance économique significative est-il perceptible, le rythme actuel de la croissance se situant autour de 4 à 5 %, niveau cependant encore insuffisant pour déclencher une création nette d'emplois. Les grands projets annoncés lors de la conférence devraient amplifier la reprise. La poursuite et l'affirmation de la croissance passent naturellement par le retour de la confiance des investisseurs, qui semble en bonne voie, mais également par la démonstration de la capacité du pouvoir à assurer la sécurité.

Lutter contre le terrorisme

La menace terroriste qui vise l'Égypte est multiforme. En cause tout d'abord le Sinaï, dont la partie nord est devenue depuis 2011 une zone où opère le mouvement Ansar Beit Al-Maqdis, qui compte sans doute un millier de combattants. Se réclamant à l'origine d'Al-Qaïda, il fait maintenant allégeance à l'État islamique : ses membres, comme son État-major, restent essentiellement égyptiens, et se recrutent principalement dans les tribus locales, avec un renfort de Palestiniens venus de la bande de Gaza. Selon l'armée, des liens existeraient avec la brigade Ezzedine Al-Qassam, force militaire du Hamas qui approvisionnerait les djihadistes à travers les tunnels.

De fait, la région a toujours posé problème aux autorités : peuplée principalement de bédouins sédentarisés, cette région sous-développée où les emplois sont rares a toujours été négligée et a connu des troubles à plusieurs reprises, notamment depuis que le Sinaï a été récupéré par l'Égypte en 1980. La réponse apportée aux problèmes sociaux ou politiques a principalement été militaire, avec la présence de la Brigade 101 de l'armée égyptienne, accusée de se comporter en force d'occupation plus que de protection.

La situation s'est fortement dégradée depuis la révolution et, malgré l'envoi de renforts, l'ordre n'est toujours pas rétabli. Les attentats contre les civils, les postes militaires, ou contre les infrastructures, souvent coûteux en vies humaines, se multiplient. Les djihadistes font de la provocation en défilant en plein jour dans certaines localités. Au total, plus de 500 morts ont été décomptés depuis 2013. Les troubles touchent plusieurs villes importantes comme Rafah, Al-Arish ou Cheikh Zouweid où un couvre-feu a été décrété.

Il n'est pas sûr que les méthodes utilisées soient les mieux adaptées. L'usage de chars, de *F 16* ou de frégates n'est guère efficace face à des groupes pratiquant une technique de guérilla et d'attaques coordonnées. La stratégie de l'armée, qui s'accompagne de dommages collatéraux et de destructions d'habitations, provoque des réactions de rejet de la population. L'objectif est en effet de créer une zone tampon de 6 kilomètres avec la bande de Gaza, qui pourrait conduire à raser des quartiers entiers de Rafah. Les djihadistes semblent bénéficier de la sympathie d'une partie de cette population, dont ils sont d'ailleurs largement issus, et ils sont manifestement très bien renseignés sur les mouvements militaires. Ils empruntent à l'État islamique ses méthodes, notamment dans le domaine de la communication. L'armée semble démunie face à cette guerre asymétrique et à des djihadistes très déterminés et pour la plupart originaires des tribus locales. Le rétablissement de l'ordre demandera du temps et ne pourra se consolider que si des mesures de nature politique et économique sont prises.

La menace terroriste peut venir également de l'ouest, au vu du chaos qui règne en Libye où circulent des groupes djihadistes de diverses obédiences, y compris de l'État islamique. La réaction immédiate à la décapitation de chrétiens coptes, sans doute près de Syrte, montre la sensibilité des autorités égyptiennes à cette menace. Une action contre un poste-frontière le 19 juillet 2014, tuant une vingtaine de garde-frontière confirme que la menace est bien réelle.

Au cœur du pays, les attentats sporadiques sont quasi quotidiens. Pour l'heure, à quelques exceptions près, ils restent d'une ampleur limitée. Parmi les plus marquants, on peut citer l'attentat survenu le 5 septembre 2013 contre l'ancien ministre de l'Intérieur. La vigilance est donc de rigueur, comme le montre le déploiement, dans le centre du Caire, de forces et de moyens de protection autour des bâtiments publics, des ambassades étrangères ou des églises coptes. D'importants dispositifs sont également déployés auprès des sites sensibles tels que la place Tahrir ou l'université du Caire. Par-delà ces cibles potentielles, l'inquiétude est que des terroristes s'en prennent à des *soft targets*, visant aveuglement touristes, usagers des transports ou clients de restaurants. Des groupes aux effectifs limités – et sans doute autonomes – opèrent dans l'agglomération du Caire. Le risque est qu'ils soient renforcés par des éléments radicaux venant des Frères musulmans et passés à la clandestinité – assimilés d'ores et déjà par les autorités à des terroristes. Un débat se fait cependant jour au sein du pouvoir, entre une tendance nettement « éradicatrice » et une approche plus sélective dans la lutte contre le terrorisme. La vigilance des autorités se nourrit des renseignements recueillis par la Sécurité nationale qui a un réseau d'indicateurs très ramifié, mais une sécurité totale n'est bien sûr jamais garantie. Un attentat spectaculaire ne serait pas sans répercussions sur la situation politique, mais aurait aussi un impact économique négatif.

Dans ce contexte, un affrontement plus large, susceptible de déboucher sur un scénario de guerre civile comme en a connu l'Algérie dans les années 1990, est-il possible ? Une poursuite de la répression des Frères musulmans pourrait favoriser un tel scénario, leur frange la plus radicale basculant dans le terrorisme. À cet égard, on peut rappeler que le passé a connu quelques exemples de ce type, et qu'un certain nombre de responsables d'Al-Qaïda, et non des moindres, tel Ayman Al-Zawahiri qui dirige maintenant le groupe terroriste, sont originaires de la Confrérie. La pensée de Sayyid Qutb (1906-1966), idéologue de la Confrérie, qui a développé l'apologie de la violence et du djihad offensif, notamment dans son ouvrage *À l'Ombre du Coran*, reste encore influente auprès d'une partie de ses membres. À l'inverse, d'autres considérations permettent de penser que ce risque est limité : le poids des forces de l'ordre – au total près d'un million de personnes – qui, à travers la Sécurité nationale, quadrillent le territoire ; le prestige entourant l'armée, qui est un moyen pour de nombreux Égyptiens d'ascension sociale ; ou encore la diminution du soutien à la Confrérie du fait de son passage

calamiteux au pouvoir et de son influence très inégale selon les régions. En revanche, la persistance d'un terrorisme larvé, ponctué d'actions mises en scène, comme sait le faire Daech, est imaginable. Tout dépendra de la capacité des autorités à pratiquer une politique « inclusive », du comportement des éléments salafistes qui peuvent s'inquiéter de la volonté du président de réformer l'islam, et de la réussite de la politique de relance économique et de création d'emplois pour les jeunes.

La capacité du pouvoir à mobiliser l'opinion publique, notamment en faveur d'une politique étrangère volontariste qui rendrait à l'Égypte son prestige international, est un élément tout aussi important pour la stabilisation du pouvoir.

Une politique étrangère entre rupture et continuité

Très rapidement après son élection, le président Sissi a pris un certain nombre d'initiatives en matière de politique étrangère. Les objectifs sont clairs : redonner à l'Égypte son rôle naturel de grande puissance arabe, avec une politique étrangère qui en fait un acteur majeur de la vie internationale ; et faire de l'Égypte un « bastion » de la lutte contre le terrorisme, non seulement celui qui la menace directement, mais aussi celui qui se développe au Moyen-Orient comme en Afrique du Nord. Cette politique marque cependant une inflexion, sur certains points, par rapport à la politique du président Moubarak.

Une priorité majeure : assurer sa sécurité immédiate

Le chaos qui s'étend au Moyen-Orient, notamment dans les « arrières-cours » de l'Égypte, constitue une menace immédiate pour la sécurité du pays.

La Libye constitue une préoccupation prioritaire pour de nombreuses raisons. Le développement, notamment dans la partie la plus proche, de groupes terroristes de différentes obédiences mais également hostiles, est une menace pour les travailleurs égyptiens encore présents dans ce pays, mais aussi pour la sécurité intérieure de l'Égypte, compte tenu des risques d'infiltration. Déjà en juillet 2014, l'attaque précitée contre un poste de contrôle proche de la frontière libyenne causant 21 morts était un premier avertissement. Le 26 août 2014, le ministre des Affaires étrangères, Sameh Choukri, a invité les pays riverains de la Libye à une réunion qui a pu conduire à un consensus pour « soutenir les institutions légitimes libyennes¹¹ ». L'action brutale et violemment mise en scène contre

11. Propos recueillis par H. Sallon et C. Ayad, « L'Égypte entend soutenir les institutions légitimes libyennes par tous les moyens », *Le Monde*, 4 septembre 2014, disponible sur : <www.lemonde.fr/international/article/2014/09/04/l-egypte-entend-soutenir-les-institutions-legitimes-libyennes-par-tous-les-moyens_4481728_3210.html>.

21 chrétiens coptes, a été considérée comme un défi qui devait être relevé immédiatement. Les frappes aériennes sur les positions de Daech à Derna, même si leur efficacité a été limitée, constituèrent une réponse autant politique que militaire. Les critiques dirigées contre l'intervention franco-britannique marquent une prise de distance vis-à-vis de la politique des pays occidentaux et, en creux, un regret non dissimulé de la disparition de Khadafi et des conditions dans lesquelles elle s'est effectuée. Mais la proposition égyptienne d'une coalition internationale pour lutter contre l'État islamique a tourné court, faute de soutien. La politique suivie est clairement affichée : appui « par tous les moyens¹² » – y compris par la livraison discrète d'armes – au gouvernement de Tobrouk et plus particulièrement au général Khalifa Haftar ; levée de l'embargo militaire décidé par l'ONU ; et intervention armée d'une coalition pour rétablir l'ordre. Ces orientations risquent d'avoir des effets quelque peu perturbateurs sur la mission de l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies, Bernardino León, qui vise à mettre en place un gouvernement d'union nationale, comportant aussi des islamistes, même si l'Égypte appuie formellement ces initiatives.

La bande de Gaza est un autre élément menaçant la sécurité de l'Égypte. Le Hamas, branche palestinienne des Frères musulmans, est accusé d'apporter une aide aux terroristes du Sinaï. Ceci explique que l'Égypte maintienne fermé le passage de Rafah, qu'elle clarifie sa position de médiateur pour mettre fin à l'opération « Bordure protectrice » lancée en juillet 2014, et qu'elle organise le 12 octobre 2014, au Caire, une conférence des donateurs pour la reconstruction de Gaza. De façon générale, la position égyptienne sur la question palestinienne est d'une grande stabilité : il faut respecter les accords de Camp David. Le gouvernement égyptien soutient officiellement la création des deux États, et use de la rhétorique habituelle de solidarité, mais la solution de la question palestinienne n'est manifestement pas sa priorité. Benjamin Netanyahu, qui avait déploré le départ de Hosni Moubarak, n'a pas caché sa satisfaction à l'élection du président Sissi.

Le Yémen est également considéré comme une arrière-cour de l'Égypte, dans la mesure où le détroit de Bab-el-Mandeb contrôle la route maritime du Canal de Suez. L'Égypte ne peut accepter le risque que des forces hostiles mettent en péril la sécurité du détroit et de la mer Rouge. Une telle situation aurait un effet immédiat sur le trafic du Canal, et donc sur les substantielles ressources financières qui en découlent. La rapidité avec laquelle l'Égypte a décidé d'intervenir au côté de l'Arabie Saoudite témoigne de cette préoccupation. Le Caire n'exclut pas d'envoyer des troupes au sol, même si l'échec et le coût humain de l'intervention menée dans les années 1960 sont encore présents dans les mémoires. Une telle entreprise serait d'autant plus risquée pour l'Égypte qu'il pourrait y

12. *Ibid.*

avoir une réaction de rejet de la part d'une population très attachée à ses structures tribales, et hostiles par réflexe à toute intervention étrangère, qu'elle soit saoudienne ou égyptienne.

Le Soudan et l'Éthiopie sont également des poudrières potentielles. Dans ces deux cas, l'Égypte a choisi une politique visant à calmer le jeu, après les tensions suscitées par la construction en Éthiopie du barrage Grande Renaissance sur le Nil, qui avec 6 000 Mégawatts devrait être le plus grand d'Afrique. L'accord du 23 mars 2015 conclu à Khartoum, dont le contenu précis est resté secret, a confié à une commission internationale le soin de mesurer les impacts environnementaux de l'édification de ce barrage. Ses recommandations, qui devraient être publiées en 2017, ne seront pas contraignantes. Face à la montée en puissance de l'Éthiopie dans l'est de l'Afrique, l'Égypte n'est sans doute pas en position de force pour affirmer ses droits historiques qui, régulièrement, ont provoqué des crispations avec l'Éthiopie et, dans une moindre mesure, le Soudan. La conférence de Khartoum apparaît dans cette perspective comme un compromis honorable. À l'évidence, l'Égypte ne veut pas se créer un problème sur le flanc sud, alors qu'à l'est comme au nord des menaces sérieuses existent déjà.

Ces priorités géographiques expliquent sans doute que la situation de chaos qui s'étend en Syrie, au Liban et en Irak passe en deuxième position dans les préoccupations égyptiennes. Tel est le cas en particulier de la Syrie, même si l'Égypte a accueilli le 22 janvier 2015 les représentants de l'opposition syrienne. Certes, il serait souhaitable que Bachar Al-Assad parte à terme, mais l'Égypte reste très prudente et discrète dans son soutien à une opposition par ailleurs affaiblie, et qui compte dans ses rangs des Frères musulmans. Quoi qu'il en soit, Le Caire est très hostile à toute intervention étrangère et garde une position assez proche de celle de la Russie.

Quant à l'Iran, le président Sissi se montre moins en pointe que le président Moubarak, et la réponse au message de félicitations du président Hassan Rohani a été aimable. La presse officielle a eu des réactions mesurées à l'accord de Lausanne du 2 avril 2015 concernant l'usage du nucléaire en Iran, mais la réaction officielle égyptienne est sans ambiguïté et vise clairement ce dernier. Suite à une réunion du Conseil supérieur de l'armée, Sissi a ainsi déclaré : « L'Égypte n'abandonnera pas ses frères du Golfe et fera le nécessaire pour les protéger.¹³ » La relation avec les pays du Golfe reste donc effectivement une priorité.

13. Propos rapportés par la presse arabe le 4 avril 2015 dernier, disponibles sur : <www.shemsfm.net/fr/actualite/abdefattah-al-sissi-l-egypte-protgera-si-necessaire-les-pays-du-golfe-106995>.

Conforter la relation avec les pays du Golfe

Des intérêts mutuels lient l'Égypte et les pays du Golfe, la seule exception étant le Qatar, auquel il n'est pas encore pardonné d'avoir soutenu activement les Frères musulmans lors du printemps arabe. Malgré la baisse des cours du pétrole, ces pays disposent d'une manne financière considérable qui a permis à l'Égypte, dès 2013, d'éviter la faillite. Leur rôle dans le succès de la Conférence économique de Charm el-Cheikh est indéniable. En contrepartie, l'Égypte accueille leurs entreprises, notamment dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Elle intervient pour éradiquer l'influence des Frères musulmans, qualifiés de terroristes par l'Arabie Saoudite comme par les Émirats arabes unis. L'Égypte constitue avec ces deux pays le noyau dur d'une alliance sunnite visant à contrer l'influence de « l'arc chiite » dirigé par l'Iran, leur ennemi commun. Pour l'instant, il n'est pas question d'intégrer dans cette alliance le grand pays sunnite qu'est la Turquie. En effet, le président Erdogan continue de traiter le président Sissi de « tyran¹⁴ », mais cet état de fait peut évoluer si les relations avec l'Iran continuent de se détériorer.

Diversifier ses partenariats

La volonté de diversification est ouvertement affichée. La Russie, la Chine et certains pays européens en sont les bénéficiaires.

La Russie est effectivement de retour en Égypte après de nombreuses années d'éclipse. Le voyage du président Poutine en février 2015 a été largement mis en scène de part et d'autre. Le tapis rouge a été déroulé ostensiblement, avec un accueil qui s'est voulu aussi chaleureux qu'inhabituel en signes protocolaires. Le journal *Al-Ahram* n'a pas hésité à parler en termes lyriques du séjour du président russe, « un héros de notre temps¹⁵ », et a rappelé la construction du haut barrage d'Assouan financé par l'Union soviétique, comme étant un monument gigantesque symbolisant les liens profonds entre les deux pays. Le président russe a été particulièrement allant, et des accords de coopération ont été signés dans divers domaines, dont certains sensibles : la livraison de céréales, la construction d'une centrale nucléaire, l'exploration

14. Propos retranscrits sur *I24news* le 19 juillet 2014, disponibles sur : <www.i24news.tv/app.php/fr/actu/israel/diplomatie-defense/37635-140719-turquie>.

15. Propos retranscrits par A. Samrani sur *L'Orient Le Jour* le 11 février 2015, disponibles sur : <www.lorientlejour.com/article/910709/-il-y-a-aujourd'hui-chez-sissi-et-poutine-une-hostilite-viscerale-commune-envers-lislamisme-.html>.

pétrolière avec Lukoil, ou encore la promotion du tourisme russe. La lutte contre le terrorisme a aussi fait l'objet de discussions. La coopération militaire a été évoquée, mais ne semble pas s'être concrétisée. Cependant, le présent du président russe à son homologue égyptien – une Kalachnikov – avait une valeur d'autant plus symbolique que les États-Unis n'avaient pas encore alors rétabli complètement leur aide militaire.

La Chine est également un partenaire avec lequel l'Égypte veut amplifier ses relations, notamment dans le domaine économique. En ce sens, le président Sissi reprend à son compte l'initiative du président déchu qui avait visité Pékin lors de ses premiers déplacements. La Chine, de son côté, entend renforcer sa présence économique sur le sol égyptien. À l'occasion de la conférence de Charm el-Cheikh, elle a annoncé la signature d'accords portant sur plusieurs milliards de dollars d'investissements dans le domaine ferroviaire et dans celui de la production et du transport d'énergie électrique.

Enfin l'Europe a été la première destination occidentale du président, qui s'est rendu en novembre 2014, en Italie et en France. Un voyage en Allemagne est prévu prochainement. La reprise des relations avec la France, amorcée lors de la rencontre du président Hollande avec son homologue égyptien en marge de l'assemblée générale de l'ONU de septembre 2014, a connu une accélération spectaculaire avec la signature d'un accord portant sur la livraison de 24 *Rafale*, de missiles, et d'une frégate pour un montant total de 5,2 milliards d'euros. S'agissant des *Rafale*, il faut souligner que l'initiative est venue du président Sissi lui-même. À l'évidence la « chimie » a fonctionné entre les deux présidents : la relation bilatérale entre les deux pays est excellente, ce qui devrait contribuer au renforcement des relations économiques.

La remise en cause des relations avec les États-Unis ?

Les relations avec les États-Unis connaissent une période de crispation manifeste. La fâcherie est évidente et les propos officieux, voire officiels, sont parfois rudes. Bien que le président Obama ait évité de qualifier la destitution du président Morsi de « coup d'État militaire », le gouvernement égyptien a mal reçu les critiques sur les atteintes aux Droits de l'Homme et la dénonciation des condamnations à mort prononcées contre des responsables des Frères musulmans, qui ont été exprimées par le Département d'État des États-Unis à plusieurs reprises. Les autorités égyptiennes, surfant sur l'anti-américanisme spontané de l'opinion publique, ont laissé les médias développer la théorie d'un complot américain contre l'Égypte, selon laquelle les États-Unis auraient provoqué le printemps

arabe pour affaiblir les pays arabes en général et l'Égypte en particulier, celle-ci représentant l'État le plus peuplé, le plus stratégique et le plus influent.

En réalité, le contentieux est multiforme : lâchage américain du président Moubarak ; complaisance, voire soutien à l'égard des Frères musulmans et du gouvernement Morsi ; rôle majeur joué par les étudiants de l'université américaine du Caire dans la révolution ; persistance des critiques sur les atteintes aux Droits de l'Homme ; et suspension de l'aide militaire annuelle de 1,5 milliard de dollars. Même si cette aide a été rétablie avec la livraison d'hélicoptères *Apache* et de *F 16*, la suspension a été très mal prise par l'*establishment* militaire égyptien.

La « diversification » peut être interprétée, en partie tout au moins, comme une réponse à une politique américaine jugée inamicale. La réception particulièrement chaleureuse du président Poutine, tout comme le contrat sur les *Rafale*, ont été ressentis à Washington comme des affronts à peine dissimulés. Mais au-delà de cette agitation, la politique étrangère égyptienne ne va pas jusqu'à remettre en cause l'alliance stratégique avec les États-Unis qui remonte au président el-Sadate : les intérêts sont mutuels et le rôle de l'Égypte comme garant du respect des accords de Camp David est trop important pour que les désaccords aboutissent à une rupture. Déjà quelques signaux apparaissent de part et d'autre pour calmer le jeu. L'interview du président Sissi dans le *Wall Street Journal* du 20 mars dernier constitue un premier signal : « Nous mettons notre relation stratégique avec les États-Unis au-dessus de tout.¹⁶ » a-t-il déclaré. Clairement désireux de renouer une relation apaisée avec les États-Unis, le président Sissi a brièvement rencontré le président Obama en septembre dernier. Il lui reste maintenant à effectuer le voyage à Washington, ce qui interviendra nécessairement.

Réinvestir la Ligue arabe

La Ligue arabe a toujours été, à l'exception de la période de dix ans (1979-1989) pendant laquelle l'Égypte en a été exclue après les accords de Camp David, un instrument largement au service de la diplomatie égyptienne. Basée au Caire, son secrétaire général est traditionnellement un diplomate de haut rang, le plus souvent un ancien ministre des Affaires étrangères. À l'éclosion du printemps arabe, elle a été prise en main par Hamad ben Jassem Al-Thani, alors Premier ministre du Qatar, qui assurait la présidence du Conseil des ministres des Affaires étrangères en 2011 et en a fait un instrument au service de la diplomatie qatarie. La Ligue a ainsi

¹⁶ Interview de S. Bret, *Wall Street Journal*, 20 mars 2015, disponible sur : <www.wsj.com/articles/the-weekend-interview-islams-improbable-reformer-1426889862>.

cautionné l'intervention franco-britannique en Libye, et suspendu la participation de la Syrie.

L'arrivée au pouvoir du président Sissi marque un retour au leadership de l'Égypte sur cette organisation régionale à laquelle il entend donner un nouvel élan. La proposition de création d'une force d'intervention arabe, placée sous les auspices de la Ligue, confirme cette volonté : elle aura essentiellement pour objet de lutter contre le terrorisme, de rétablir la stabilité dans certains pays comme la Libye, et de contrer l'influence de l'Iran, voire de faire la guerre par procuration à la République islamique. Lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui s'est réuni le 29 mars 2015 à Charm el-Cheikh, un accord de principe s'est dégagé pour la création d'une « force militaire arabe ». Il reste à déterminer sa composition, ses modalités de fonctionnement et ses objectifs : elle devrait compter 40 000 hommes fournis par les États membres sur une base volontaire et permettre des interventions militaires rapides. Déjà neuf États ont donné leur accord pour y participer. Il est clair que, compte tenu du poids et de l'expérience de l'armée égyptienne, l'Égypte jouera un rôle éminent dans son commandement comme dans ses structures. Le pays dispose d'ailleurs déjà d'une force d'intervention rapide, dont une partie pourrait être mise à la disposition de cette force arabe. L'intervention au Yémen, – l'opération « Tempête décisive » – assurée par une coalition *ad hoc*, servirait de banc d'essai à cette future armée commune.

Il s'agit, pour la Ligue arabe, d'une véritable mutation. Cette organisation, plus encline aux palabres qu'à l'action pourra-t-elle relever le défi de la force commune d'intervention ? Deviendra-t-elle une sorte d'OTAN arabe ? Les prochains mois permettront de vérifier son efficacité, voire sa viabilité dans un monde arabe qui reste encore très désuni. L'Irak comme l'Algérie ont d'ores et déjà exprimé leurs réserves.

Conclusion

L'Égypte est entrée dans une phase de transition qui pourrait connaître quelques turbulences. Certes, les nouvelles institutions sont maintenant presque en place, mais le rétablissement d'une vie politique « inclusive », le retour de la croissance, la lutte contre le terrorisme restent encore à achever.

Il serait pourtant erroné de croire que le nouveau régime n'est qu'une pure restauration de l'ordre ancien et que les *foulouls* vont à nouveau faire la loi car rien ne sera plus comme avant.

Tout d'abord, les deux révolutions, celle de janvier 2011 puis celle de juin 2013, ont montré la capacité de la population à bouger, à se mobiliser contre un pouvoir qui ne répond pas à ses attentes en raison de son autoritarisme, de son incompétence ou de sa corruption. Cette mobilisation a montré également une certaine versatilité de l'opinion qui peut se répéter dans l'avenir. Si le chaos a engendré la lassitude et le souci d'ordre et de retour à une vie normale, il a aussi contribué à mettre en place le président Sissi, qui bénéficie encore d'un large soutien de la population, même si les atteintes aux libertés sont réelles et les mesures prises contre les opposants, brutales. Il est probable que l'Égypte ne connaîtra pas de véritable vie démocratique tant que la menace terroriste n'aura pas été éradiquée.

Certes, l'armée a repris un pouvoir qu'elle n'avait jamais vraiment abandonné, mais le président Sissi, qui en est l'émanation, n'est pas un nouveau Moubarak. Pénétré de la grandeur de l'Égypte et de son rôle dans le monde arabe, et conscient des nouvelles aspirations d'une société égyptienne en pleine mutation, ses déclarations montrent qu'il a l'ambition de changer la donne en s'appuyant sur une nouvelle génération. Le pouvoir en Égypte, comme dans les autres pays du monde arabe, a été fragilisé par les multiples révolutions. Cependant, conscient des nombreux défis qu'il doit affronter, le président Sissi sait qu'il sera jugé sur ses actes et sur sa capacité à relever ces défis.

Rappel chronologique

2011

25 janvier : début des manifestations « millionnaires » sur la place Tahrir.

11 février : le président Moubarak démissionne.

13 février : le Conseil supérieur des forces armées présidé par le maréchal Tantaoui prend le pouvoir et dissout le Parlement.

2012

10 janvier : les résultats des premières élections législatives donnent des voix et la majorité des sièges du Parlement aux Frères musulmans.

24 juin : Mohamed Morsi est élu président en remportant 51,7 % des voix.

21 novembre : la déclaration constitutionnelle étend les pouvoirs du président et remet en cause le principe de l'inamovibilité des juges.

22 décembre : la Constitution est adoptée avec une majorité de 68 % mais avec un taux d'abstention élevé (67 %).

2013

30 juin : les manifestations « millionnaires » sont organisées dans tout le pays par le mouvement Tamarod.

3 juillet : le général Abdel Fattah Al-Sissi destitue le président Morsi.

4 juillet : Adli Mansour, président de la Cour constitutionnelle, devient président par intérim.

14 août : manifestations des Frères musulmans place Rabah avec un bilan officiel de 627 morts.

25 décembre : les Frères musulmans sont déclarés organisation terroriste.

2014

15 janvier : la nouvelle constitution est approuvée par 98 % des électeurs mais avec un taux d'abstention de 61 %.

28 mai : le maréchal Sissi est élu président avec 96,9 % des voix et un taux d'abstention de 62 %.

2015

15 mars : conférence économique de Charm el-Cheikh.

29 mars : sommet de la Ligue arabe, présidé par l'Égypte à Charm el-Cheikh.